

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	33 (1945)
Heft:	680
Artikel:	La XVIIIe Journée des femmes vaudoises
Autor:	Bonard, S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265444

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

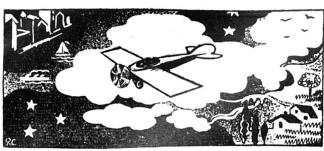
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Correspondance

A propos d'assurance-vieillesse

Lausanne, février 1945.

Chère Mademoiselle,

Votre journal a reproduit, dans son avant-dernier numéro, l'avis des membres féminins du Parti du Travail de Bâle sur différentes questions se rapportant à l'assurance-vieillesse, et la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt. Elle s'est occupée activement de cette question déjà l'année

passée et a résumé la situation au point de vue féminin dans son rapport à la dernière assemblée générale.

Toute une série de questions se posent en effet en relation avec les rentes qui seront versées aux femmes. Nous avons relevé, par exemple, qu'il faudra que les rentes des femmes soient égales à celles des hommes, ce qui se justifie pleinement, déjà pour le motif que ces rentes ne constitueront jamais qu'un minimum d'existance.

La question des rentes des veuves encore en âge de travailler doit être examinée suivant qu'elles ont des enfants mineurs ou non. Dans le premier cas, il serait souhaitable que leur rente, ajoutée à celle des enfants, leur permette de rester à leur foyer pour les élever, tandis que dans le second cas, il suffira qu'elles reçoivent une certaine somme leur permettant de vivre jusqu'au moment où elles auront pu recommencer à gagner leur vie.

On parle, d'autre part, de dispenser les femmes mariées du paiement de la prime, ce qui serait très bien si l'on se place au point de vue de la

protection de la famille. Mais il est certain que cela entraînera en contre-partie une augmentation des primes des femmes célibataires et des hommes. En outre, une réglementation devra être trouvée pour faire rentrer les femmes divorcées dans le cadre de l'assurance.

D'autres questions se posent et apparaîtront encore, lorsqu'on commencera à avoir des détails sur le système que prévoit la Commission d'experts nommée par le Conseil fédéral. C'est pourquoi le Comité de l'Alliance a demandé à notre Commission de créer une sous-commission pour l'étude de l'assurance-vieillesse. Cette sous-commission a déjà commencé ses travaux, et elle ne manquera pas d'examiner les questions qui sont soulevées dans votre journal avec celles qui lui seront suggérées par l'étude des projets du gouvernement.

Veuillez croire, chère Mademoiselle, à mes sentiments les meilleurs.

Ant. QUINCHE, avocate

Présidente de la Commission d'Etudes législatives de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

plus jeunes et créent des possibilités d'avancement pour celles qui restent. Le goût du mariage, et par conséquent, dans une certaine mesure, la situation matérielle des candidats au mariage — qui leur permet ou non de fonder une famille — est donc un facteur qu'il ne faut pas sous-estimer non plus.

En relation avec celui-ci est le facteur de l'évolution du coût de la vie, et de l'adaptation des salaires. Si les ouvriers et les employés peuvent compter sur un salaire fixe et suffisant, de nombreuses femmes mariées quittent leurs emplois ; au contraire, si l'écart entre les salaires et le coût de la vie est trop grand, de nombreuses femmes mariées sont contraintes d'aller travailler hors de leur foyer.

La place qu'occupera la femme dans l'économie d'après-guerre dépend enfin aussi de l'attitude des femmes qui exercent une profession. Se sont-elles montrées plus actives, plus assurées, plus préoccupées de leurs intérêts professionnels ? Il est impossible de donner des précisions à ce sujet. Tout au plus peut-on faire quelques réflexions et en tirer des conclusions.

La guerre n'a pas ouvert aux femmes suisses de nouvelles professions, (les contrôles de tram et les « factrices » ne sont que des

apparitions éphémères!). Par contre, dans les professions où elles n'étaient auparavant que faiblement représentées, elles sont maintenant plus nombreuses, par exemple dans les professions techniques, et dans l'industrie en général. Beaucoup de femmes ont atteint, durant ces dernières années, des postes à responsabilités, exigeant une grande indépendance d'action, et ont pris soudain conscience de leurs capacités. Elles ont ainsi perdu toute trace de complexe d'infériorité et acquièrent une certaine fierté professionnelle et une saine assurance personnelle qui permettent maintenant de se rendre mieux compte de la place qui revient à la femme dans l'économie nationale ; elle ne doit pas imiter ni remplacer l'homme, mais y apporter sa propre contribution, tout aussi nécessaire et tout aussi utile, et elle peut réclamer le droit d'exercer n'importe quelle profession. Les professions masculines et féminines se sont si bien enchevêtrées depuis longtemps que, pratiquement, les uns et les autres peuvent exercer tous les métiers. Les capacités professionnelles des hommes et des femmes ne sont pas très différentes, mais les différences de goût se chargeront bien de maintenir des professions spécialement féminines et spécialement masculines. Cette répartition devrait cependant pouvoir se faire sans contrainte et en laissant à la femme liberté entière de choisir l'occupation qui lui plaît et qui lui convient le mieux.

La plupart des femmes voient dans l'acti-

vité professionnelle, non seulement le moyen de gagner de l'argent, mais aussi un élément de valeur sociale et spirituelle. Elles savent que le travail de la femme, comme celui de l'homme, contribue au développement social et culturel du monde et c'est pourquoi elles estiment qu'elles devraient trouver auprès des hommes plus de compréhension et plus de respect pour leurs efforts qu'il ne leur en a été accordé jusqu'ici.

G. N.

N.D.L.R. — *Il nous paraît utile de joindre à ces considérations cet extrait du rapport présenté par le Conseil Fédéral aux Chambres sur les mesures préparatoires d'occasions de travail qui concernent les femmes. Car à côté de déclarations de principe que nous sommes heureuses de souligner, il en est d'autres que nous ne pouvons accepter — au nom des mêmes principes !*

E. Travail féminin

« Si dans ce qui précède il n'a pas été fait mention spécialement des occasions de travail pour les femmes, cela se justifie parce que l'amélioration de l'économie profite dans la même mesure aux travailleurs masculins et féminins. D'ailleurs dans les professions féminines typiques telles que le service de maison, les soins aux malades et l'hôtellerie on ne prévoit pas de chômage mais plutôt un manque persistant de main-d'œuvre. Malgré cela, le Conseil fédéral juge utile à cette occasion de toucher au problème du travail féminin et de souligner qu'il reconnaît la prétention de la femme à l'égalité du droit au travail professionnel. De-

puis longtemps notre structure sociale est telle que la femme isolée, et dans beaucoup de cas aussi la femme mariée, doivent gagner leur vie. Le problème du mariage ne peut être résolu en éloignant de la production la main-d'œuvre féminine au profit de la masculine. Sans doute faudra-t-il exiger — dans l'intérêt même de la femme qui doit gagner sa vie — que celles qui n'ont travaillé que comme remplaçantes pendant la guerre se retirent de nouveau de la production. Il paraît en outre équitable, en cas de diminution du travail, de congédier les femmes mariées dont les maris ont un gain suffisant, avant les pères de famille. Au reste on tâchera, en cas de régression des possibilités de travail, d'orienter davantage les femmes vers les professions qui manquent de main-d'œuvre féminine, sur quoi nous reviendrons encore... »

Secrétariat féminin suisse

Première Assemblée des déléguées

(17 février 1945 à Zurich)

Nombrée assemblée dans une des vastes salles boisées de la Maison de Corporation Zur Waag. Avec la presse et diverses personnalités zurichaises, une soixantaine de Sociétés féminines non membres étaient invitées à cette 1^{re} assemblée, plusieurs d'entre elles s'étaient fait représenter.

Après quelques mots de cordiale bienvenue, Mme Schlatter, présidente, rappelle que le Secrétariat est un instrument de liaison entre les sociétés et au service des sociétés membres et que, prolongeant cette ligne, le travail du Secrétariat servira tout le peuple suisse. 5 associations ont demandé dans le courant de l'année leur admission ; elles sont reçues par votation à main levée. Ce sont : la Ligue suisse de Sociétés israélites féminines ; la *Frauenzentrale* de Soleure ; la Guilde suisse des Coopératrices ; les Groupes de femmes socialistes suisses ; et l'Alliance suisse des gardes-malades.

Le rapport de l'exercice 1944 montre que le Secrétariat a déjà beaucoup travaillé, que les trois sections ont rassemblé force documents relatifs à leur orientation et préoccupations respectives. Le Secrétariat est en relation avec les Associations, offices et services divers aussi bien cantonaux que fédéraux. Un grand nombre de conférences ont été faites par les secrétaires.

Le Secrétariat qui en est à ses débuts, (débuts très encourageants et nous l'en félicitons) fait ses expériences et tend à plus de coordination encore avec les Associations membres, qui, de leur côté, peuvent lui faciliter les choses. L'Assemblée manifeste le désir que ses articles de presse soient plus largement répandus ; pour couvrir les frais de ce service, les Sociétés et sections non membres sont invitées à s'y abonner (s'adresser au Secrétariat, Merkustrasse 45, Zurich).

Quelques modifications à la traduction française des règlements, proposées par une petite commission d'étude dont Mme Jeannet, présidente de l'Alliance, est l'interprète, sont adoptées sans autre. Après discussion, les comptes 1944 et le budget 1945 sont également acceptés et l'Assemblée entend la lecture de deux travaux sur des questions bien actuelles et qui ont été l'objet d'études du Secrétariat. Mme Schaefer-Robert parla, en français, du projet du Conseil fédéral sur la protection de la famille, et Mme Niggli, en allemand, des futures conditions du travail féminin.

N. C.

La XVIII^e Journée des femmes vaudoises

Une fois de plus, la Journée des femmes vaudoises (Lausanne, 15 février) a été un succès ; plus de 700 femmes, en majorité paysannes, y ont assisté ; une fois de plus, le suffrage féminin, qui ne doit pas être à l'ordre du jour, est venu sur le tapis, amené par la conférence de M. Th. Sperrli, professeur à Zurich ; une fois de

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE **Calicoes** Angle Rue Verdaine
La Maison des bonnes qualités

INSTITUT DE PHYSIOTHERAPIE
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES
Fondé en 1906
ANEX & FILS
7, Rue Massot
Kinésithérapie vertébrale, massages, correction des attitudes viciques, douches

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUSE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

plus longtemps notre structure sociale est telle que la femme isolée, et dans beaucoup de cas aussi la femme mariée, doivent gagner leur vie. Le problème du mariage ne peut être résolu en éloignant de la production la main-d'œuvre féminine au profit de la masculine. Sans doute faudra-t-il exiger — dans l'intérêt même de la femme qui doit gagner sa vie — que celles qui n'ont travaillé que comme remplaçantes pendant la guerre se retirent de nouveau de la production. Il paraît en outre équitable, en cas de diminution du travail, de congédier les femmes mariées dont les maris ont un gain suffisant, avant les pères de famille. Au reste on tâchera, en cas de régression des possibilités de travail, d'orienter davantage les femmes vers les professions qui manquent de main-d'œuvre féminine, sur quoi nous reviendrons encore... »

Secrétariat féminin suisse

Première Assemblée des déléguées

(17 février 1945 à Zurich)

Nombrée assemblée dans une des vastes salles boisées de la Maison de Corporation Zur Waag. Avec la presse et diverses personnalités zurichaises, une soixantaine de Sociétés féminines non membres étaient invitées à cette 1^{re} assemblée, plusieurs d'entre elles s'étaient fait représenter.

Après quelques mots de cordiale bienvenue, Mme Schlatter, présidente, rappelle que le Secrétariat est un instrument de liaison entre les sociétés et au service des sociétés membres et que, prolongeant cette ligne, le travail du Secrétariat servira tout le peuple suisse. 5 associations ont demandé dans le courant de l'année leur admission ; elles sont reçues par votation à main levée. Ce sont : la Ligue suisse de Sociétés israélites féminines ; la *Frauenzentrale* de Soleure ; la Guilde suisse des Coopératrices ; les Groupes de femmes socialistes suisses ; et l'Alliance suisse des gardes-malades.

Le rapport de l'exercice 1944 montre que le Secrétariat a déjà beaucoup travaillé, que les trois sections ont rassemblé force documents relatifs à leur orientation et préoccupations respectives. Le Secrétariat est en relation avec les Associations, offices et services divers aussi bien cantonaux que fédéraux. Un grand nombre de conférences ont été faites par les secrétaires.

Le Secrétariat qui en est à ses débuts, (débuts très encourageants et nous l'en félicitons) fait ses expériences et tend à plus de coordination encore avec les Associations membres, qui, de leur côté, peuvent lui faciliter les choses. L'Assemblée manifeste le désir que ses articles de presse soient plus largement répandus ; pour couvrir les frais de ce service, les Sociétés et sections non membres sont invitées à s'y abonner (s'adresser au Secrétariat, Merkustrasse 45, Zurich).

Quelques modifications à la traduction française des règlements, proposées par une petite commission d'étude dont Mme Jeannet, présidente de l'Alliance, est l'interprète, sont adoptées sans autre. Après discussion, les comptes 1944 et le budget 1945 sont également acceptés et l'Assemblée entend la lecture de deux travaux sur des questions bien actuelles et qui ont été l'objet d'études du Secrétariat. Mme Schaefer-Robert parla, en français, du projet du Conseil fédéral sur la protection de la famille, et Mme Niggli, en allemand, des futures conditions du travail féminin.

N. C.

Bonnard
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE

EXCOMPTE
SOCIETE AGRO-INDUSTRIE VINS - LIQUORES
ET RISTOURNE
SOCIETE COOPERATIVE
ALIMENTATION - CAVIAR - BOUTIQUES - CAVISTE

Liste de conférencières dressée par le Service de Conférences des Femmes de Suisse romande

(Suite et fin)¹

III. Canton de Neuchâtel

Mme Juliette-A. Bony, professeur
Rue de la Collégiale 4, Neuchâtel.
*Histoire de l'art (français, italien, suisse).
Tourisme artistique.*
Vie et œuvres des grands maîtres de l'art (causeries pouvant être illustrées à l'épiscopale).

Mme J. BOLLE
Rue Crêt Rossel 11, La Chaux-de-Fonds.
Qu'est-ce que la Bible dans notre vie ?

Mme Geneviève CHAPUIS
Ch. de la Justice 7, Neuchâtel.
Patr. famille, mariage, travail.
Mme GAGNEBIN-MAUREY
Membre de la Société des Ecrivains suisses
Rue Mailleret 20, Neuchâtel.
*Sujets littéraires et historiques (les châteaux suisses, etc.).
Sujets pédagogiques (se rapportant surtout aux jeunes filles).*

Mme Alice JACOT
Evole 13, Neuchâtel.
*Histoire des Vaudois du Piémont.
Voyages : Suisse, Belgique, Italie.
Le rôle de toute femme dans l'Eglise.*

Mme Jeanne JACOT
Maitresse ménagère retraitée, Ligue sociale d'acheteuse.

¹ Pour la liste complète, voir les trois précédents numéros du *Mouvement*.

BAECHLER
teint tout, nettoie tout !

À Bébé
Maison spéciale
de LAINES
et Sous-vêtements
dames et enfants

ÉCOLE VINET

École pour Jeunes Filles — 10⁴ année

Classes préparatoires, secondaires

et gymnase.

LAUSANNE — RUE DU MIDI, 13

TELEPHONE 2.44.20

Les fleurs ont leur langage

Les plus belles

Les plus fraîches

se trouvent chez Hirt

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

GENÈVE

Mme B. GRANDSON

Questions d'achats et Label.

ACHETER, est-ce si simple que cela ?

Achats et portemonnaie.

Mme E. LEUBA, Dr, en médecine

St-Nicolas 1, Neuchâtel.

A la recherche du bonheur.

Souci ! Vacances ! Vocation !

Comment présenter la question sexuelle à nos enfants.

Mme Antoinette LOZERON

Auvernière.

Vie chrétienne et discipline.

Jeunesse et service.

Camp de Vauclusa.

Mme S. V. PFENNINGER, professeur

Rue Léopold Robert 147, La Chaux-de-Fonds.

Jeunesse et histoire suisse (une expérience concrète, avec projections lumineuses).

Mme Emma ROULET

Coffrane.

La femme et la défense spirituelle du pays.

Mme A. SANDOZ-LUGUBIHL, bibliothécaire

Rue des Tourelles, La Chaux-de-Fonds.

Charles Péguy, sa vie et son œuvre.

Bibliographies, lectures et lectures.

L'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry.

IV. Jura Bernois

Mme Ketty von ALMEN, St-Imier.

Comment raconter des histoires à nos enfants ?

Mme BIGENWALD, Porrentruy.

Difficultés et réalisations du Cercle d'étude.

Mme J. BOILLAT, Les Breuleux.

Nos lectures.

Mme Jeanne BOUVERAT, Les Breuleux.

Ventes à température et achats par acomptes.

Mme CHEVALIER, pasteur, Tavannes.

Fiançailles, mariage, famille.

La psychologie de la jeune fille.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE
Tous les combustibles
Tourbe, Lignite balkanique,
hors contingent
Bois 1^{er} choix,
s'achètent chez
MAROLF & Cie
Gare des Eaux-Vives
Tél. 4.32.50

Hôtel des Familles
GENÈVE
en face de la gare
TOUT CONFORT

LAINES ET BAS
DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Articles de bébés

plus, on a constaté qu'on ne peut parler des tâches de la femme sans arriver au pouvoir politique et à la nécessité du droit de vote pour travailler normalement et avec efficacité.

La séance du matin, comme toujours, a été présidée par Mme Fr. Fonjallaz, présidente de la Fédération des Unions de femmes, et suivie, selon la tradition, d'un exposé du président du gouvernement vaudois, M. L. Rubatté, qui a remercié les femmes de son canton de tout ce qu'elles font pour le pays durant ces années difficiles. Il les a mises en garde contre un optimisme facile; 1945 sera dure, et les années suivantes aussi. Il faut que les femmes tiennent, bandent leur énergie et continuent le travail aux champs, à la ville, dans l'union et la bonne entente.

Sous le titre *La femme, l'homme et le pays*, M. Sperri, dans un discours d'une belle élévation et d'une remarquable objectivité, a évoqué les tempéraments différents de l'homme et de la femme, l'homme voué à l'œuvre, au faire, la femme qui est tout simplement, qui parfois ne peut suivre l'homme dans son travail et qui jalouse ce métier. C'est une cause de désaccord; la femme aime l'homme et non pas le travail de l'homme; l'homme fait de la femme une poupee ou un gibier, c'est alors la lutte. Le foyer est l'œuvre de l'homme et de la femme; l'Etat est l'œuvre de l'homme seulement, a fait remarquer S. Lagerlöf; si l'homme et la femme s'unissent pour travailler pour le bien de la communauté, de l'Etat, alors les désaccords du couple disparaissent. Un rapport vivant s'établit entre le foyer et la vie publique; la femme apportera dans le monde en ruines le sentiment maternel, le sens du foyer; la collaboration de l'homme et de la femme dans les affaires publiques fera l'Etat juste et bon.

L'après-midi, M. F. Porchet (Lausanne), président de l'Union suisse des paysans, en montrant de quoi est faite notre économie nationale, n'eut pas de peine à prouver à ses auditrices que la Suisse ne saurait être un îlot de vie chère, qui

FINIDOL
SUPPRIMÉS
tous rhumatismes, goutte, sciatique, névrite, arthrites, lumbago, courbature, par la cure FINIDOL, puissant antiarthritique, antirhumatique, antiodoulleur. Calme les nerfs, procure un bon sommeil.
Ttes pharm. 30 comprimés 3 fr. 50

Comestibles - Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÈNE TÉLÉPHONE 4.26.79

POUR CONSTRUIRE
VILLA
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
69, RUE DE LAUSANNE ■ TÉL. 2.67.32
Fondée en 1911
PLANS — RÉFÉRENCES — DEVIS

les produits du sol ne doivent pas être payés trop cher par des ouvriers travaillant pour l'industrie d'exportation; il s'agit de concilier des intérêts divergents, ceux du producteur, ceux du consommateur, ceux de l'exportateur. Il s'agit de maintenir, dans l'après-guerre, une surface cultivée de 130.000 hectares qui permettent de nourrir partiellement les habitants; il s'agit d'adapter les méthodes de travail des paysans aux nécessités modernes, d'adapter la législation à cette nouvelle économie rurale. Les hommes s'y emploient.

...Oui, se dirent bien des paysannes, fermières, mères de famille, souvent seules à diriger leur exploitation, les hommes s'y emploient, mais on ne nous consulte pas, nous qui produisons, nous qui nous tuons à la tâche. Les bonnes paroles, elles voilà notre récompense.

Le début de la séance de l'après-midi, toujours consacrée à l'Association du costume vaudois, Mme J. Barraud (Bussigny), sa présidente, apporta des souvenirs du temps passé, lorsque le Jeûne était vraiment un jour de jeûne et de pénitence, lorsque les dimanches étaient consacrés aux repos, et non pas à l'agitation des plaisirs et des matches. Des chants, des productions des Vaudoises d'Oron terminèrent cette journée, qui fut particulièrement réussie.

S. BONARD.

A travers les Sociétés

Protection de la famille et suffrage féminin.

Sous ce titre, Mme E. Kammerer, avocate, a fait une très vivante causerie devant un auditoire trop restreint à notre gré. La protection de la famille est une des graves préoccupations des temps actuels, mais, chose curieuse, et que souligne la conférencière, seuls les hommes ont élaboré des projets et contre-projets et seuls prendront une décision lors des votations. Cependant la femme est tout aussi intéressée, peut-être même davantage, à cette question. Mme Kammerer, par des exemples judicieusement choisis dans la vie quotidienne, montre combien il est indispensable pour les femmes de participer à l'élaboration des lois et la nécessité pour elles de pouvoir accéder aux charges de jures et de juges.

En défendant la mère, on protège l'enfant, et il semble incroyable que, dans les questions qui touchent de si près à la famille — divorce, recherche de la paternité, loi sur les fabriques ou nationalisation de la femme mariée — les femmes ne soient jamais consultées. Mais voilà, la femme n'est pas électrique; elle ne peut donc user de ses droits pour accomplir ses devoirs de citoyenne afin que certaines dispositions de saine protection en faveur de la famille soient enfin promulguées.

L'Union des Femmes avait organisé cette séance en collaboration avec l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Sociale, les Infirmières-visiteuses et l'Association des volontaires du Service social.

M. A. P.

Le Centre d'information ménagère de Lausanne.

OUvert le 15 février 1944, sous l'impulsion de diverses associations féminines, présidé avec enthousiasme par Mme Racine-Vallotton, dirigé avec compétence par Mme Cochet-Bornand, subventionné par la Confédération, le canton et la ville de Lausanne, le Centre d'information ménagère de Lausanne a tenu séance, le 13 février, pour rendre compte du travail fourni pendant la première année d'existence.

L'expérience est concluante, l'institution rend de grands services, elle en rendra encore, et l'aviso unanime est qu'elle doit subsister après la guerre pour aider les ménagères. Durant les douze mois écoulés, elle a donné plus de mille renseignements sur la tenue du ménage, cuisine de guerre, l'équilibre du budget, organisé des cours de cuisine, de menus de fêtes, de raccommodages,

CANTON DE VAUD
MESDAMES, pour vos vacances
choisissez l'hôtel

Helvétie & des Familles
MONTREUX

CONFORTABLE PRIX MODÉRÉS

Le Portail Blanc
WHITE GATES

English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PELIZ

Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

Soin de la chevelure
Esthétique du visage
Le traitement et les produits de
L'INSTITUT DE BEAUTÉ PASCHE, à Vevey
sont toujours les plus recommandés.
EXPÉRIENCE DE PLUS DE 60 ANS

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY TéLéphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

boré des projets et contre-projets et seuls prendront une décision lors des votations. Cependant la femme est tout aussi intéressée, peut-être même davantage, à cette question. Mme Kammerer, par des exemples judicieusement choisis dans la vie quotidienne, montre combien il est indispensable pour les femmes de participer à l'élaboration des lois et la nécessité pour elles de pouvoir accéder aux charges de jures et de juges.

En défendant la mère, on protège l'enfant, et il semble incroyable que, dans les questions qui touchent de si près à la famille — divorce, recherche de la paternité, loi sur les fabriques ou nationalisation de la femme mariée — les femmes ne soient jamais consultées. Mais voilà, la femme n'est pas électrique; elle ne peut donc user de ses droits pour accomplir ses devoirs de citoyenne afin que certaines dispositions de saine protection en faveur de la famille soient enfin promulguées.

L'Union des Femmes avait organisé cette séance en collaboration avec l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Sociale, les Infirmières-visiteuses et l'Association des volontaires du Service social.

M. A. P.

Carnet de la Quinzaine

Vendredi 2 et Samedi 3 mars:

GENÈVE: Union chrétienne de Jeunes Filles 3, Taconnerie, de 14 à 22 heures, le vendredi et de 10 à 22 h. le samedi, Vente au profit de diverses activités unionistes. Comptoirs variés, buffet, avec repas le samedi à midi et les deux soirs, productions diverses.

Lundi 5 mars:

NEUCHATEL: Cours de droit usuel public et gratuit, par Mme Clerc-Bellonet, lic. en droit, Restaurant neuchâtelois, 20 h. 15: Successions

Id: GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Où en est l'assurance-vieillesse? causerie publique et gratuite, par M. Julien Lescaze, avocat. Discussion.

Vendredi 9 mars:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Lycée, Etraz, 12, 20 h. 30: Eve, mère des vivants, causerie publique et gratuite, par Mme Marg. Steinlen, artiste-peintre.

Samedi 10 mars:

LAUSANNE: Association des anciennes élèves de l'Ecole supérieure, 15 h. à l'Ecole: Assemblée annuelle suivie d'une causerie: Raïsons de femmes, par Mme Steinlen, peintre.

L'arme secrète de la cuisinière?
c'est d'ajouter un peu de
Cénovis
(sans coupons)
dans les potages, saucisses, légumes, viandes

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

Un BAS superbe Souffle 3⁵⁰ BALUX

Demandez le
Mouvement Féministe
dans tous les kiosques

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE
Cornavin - Eaux-Vives
Plainpalais - Carouge

Capital-Actions & Réserves : Fr. 195 millions

